



Formés pour informer, actualités 24h

RCCM : CD/KNM/RCCM/21-B-00128 ID. Nat. : 01-15801-N76233W
N° d'impôt : A2313332S Tel : +243 828768314
Mail : newsagency54@gmail.com / mokokojacques9@gmail.com

ANGOLA 2027: **GÉNÉRAL GARCIA MIALA**



L'HOMME DE L'OMBRE PEUT-IL ACCÉDER AU POUVOIR ?

P.11

***Football : le Congolais Jean-Jacques
Ndala écarté du mondial 2026***

P.12

**Norbert Basengezi
officiellement installé
comme vice-président
du Sénat en RDC**

P.2

**CÔTE D'IVOIRE :
le FEMUA rendra un
hommage solennel à
Papa Wemba, dix ans
après sa disparition**

P.9

Norbert Basengezi officiellement installé comme vice-président du Sénat

24NEWS HEBDO
Formés pour informer, actualité 24 heures.

EQUIPE

Directeur Général :
Jacques Amboka Mokoko

REDACTION CENTRALE

Rédactrice en chef :
Sylvie Ndaye

Secrétaire de rédaction :
Gires Kasongo

Secrétaire de rédaction ad-
joint : Don Mbavu

JOURNALISTES

Gires Kasongo
Zephy Amboka
Faustin Kalenga
Betty Feza
Eunice Mukika
Nezolo Bura
Don Mbavu
Jacques Amboka

CORRESPONDANTS

Lubumbashi : Los Adonis

Congo- Brazzaville :
Solange Gandja

Angola :
Gonçaves Emmanuel Neves

Côte d'Ivoire :
Olive Adjakotan

Belgique :
Paulo Maria Tchiwahil

République du Congo
Solange Geandja

Commercial :
Arlette Mpiko

Web master :
Reddy Mavungu
Urbain Kavula

Intégrateur de contenu :
Betty Feza
Nathan Amboka
Moïse Mbikayi
Freddy Lumbala

Administration :

Finances : Libya Mopambo
Jodelle

Marketing : Solange Jenny
Benly

Contact: +243828768314



Le Sénat de la République démocratique du Congo a enregistré un nouveau tournant institutionnel avec la prise de fonctions officielle de Norbert Basengezi en qualité de deuxième vice-président. La cérémonie de remise et reprise s'est tenue le jeudi 9 avril 2026 au Palais du peuple, marquant ainsi son entrée effective au sein du bureau de la chambre haute.

Cet acte protocolaire s'est déroulé entre le nouveau promu et son prédécesseur, Modeste Bahati Lukwebo, figure politique influente et autorité morale du regroupement politique AFDC-A. Tous deux membres de l'Union sacrée de la nation et originaires de la province du Sud-Kivu, ils ont affiché, au cours de cette cérémonie, une image de continuité institutionnelle malgré certaines divergences politiques apparues en amont de cette succession.

La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général du Sénat, des cadres administratifs de l'institution ainsi que de plusieurs

professionnels des médias venus couvrir l'événement. Dans une atmosphère sobre mais solennelle, les deux personnalités ont procédé à la passation des dossiers, scellant ainsi la transition au sommet de cette institution clé du pouvoir législatif congolais.

Dans son allocution, Norbert Basengezi a tenu à inscrire son mandat sous le signe des valeurs républicaines et du service à la nation. Il a promis de travailler dans le respect des institutions et conformément à la vision du chef de l'État, mettant en avant la nécessité de renforcer la cohésion nationale. « Nous allons porter plus haut les revendications des provinces et servir le peuple avec dignité », a-t-il déclaré, insistant sur son engagement à défendre les intérêts des entités territoriales. Son accession à ce poste stratégique fait suite à son élection intervenue le 3 avril dernier, à l'issue d'un vote marqué par l'unanimité des sénateurs présents. Unique candidat en lice, Norbert Basengezi avait ainsi bénéficié d'un large consensus,

traduisant la volonté de la majorité sénatoriale de consolider l'équilibre interne du bureau.

Toutefois, cette désignation n'a pas été exempte de réactions au sein de la classe politique. Le départ de Modeste Bahati Lukwebo avait suscité des interrogations, notamment au sein de sa formation politique. Dans une déclaration officielle, l'AFDC-A s'était dite « étonnée » qu'aucun de ses membres ne soit proposé pour assurer sa succession, malgré son poids au sein de la majorité. Ces réserves traduisent les tensions latentes qui traversent la

coalition au pouvoir, même si celles-ci n'ont pas empêché la tenue du processus électif ni l'installation du nouveau vice-président.

Pour plusieurs observateurs, la nomination de Norbert Basengezi s'inscrit dans une logique de rééquilibrage politique interne, visant à maintenir la stabilité des institutions.

Au-delà des considérations politiques, les attentes autour du nouveau deuxième vice-président du Sénat sont nombreuses. Il devra notamment contribuer au bon fonctionnement de la chambre

haute, veiller à la qualité du travail législatif et jouer un rôle actif dans la représentation des provinces, conformément à la mission constitutionnelle du Sénat.

Avec cette prise de fonctions, Norbert Basengezi entame un mandat qui s'annonce déterminant dans un contexte politique marqué par des enjeux de gouvernance et de consolidation démocratique. Son action sera scrutée tant par ses pairs que par l'opinion publique, dans l'espoir de voir le Sénat jouer pleinement son rôle au service de la nation.

Faustin Kalenga

Francophonie

Le CPP opposé au troisième mandat de Louise Mushikiwabo à l'OIF



Réuni en point de presse le vendredi 10 avril 2026 à Brazzaville, le Consortium Panafricain pour la Paix (CPP) a officiellement exprimé son opposition à la candidature de Louise Mushikiwabo pour un troisième mandat à la tête de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Face aux médias, les responsables du Consortium ont présenté un mémorandum adressé aux chefs d'État des pays membres, dans lequel ils dénoncent une candidature jugée incompatible avec les valeurs fondamentales de la Francophonie, notamment la démocratie, la paix, la justice et le respect des droits de l'homme.

Le débat autour de la gouvernance de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) prend une nouvelle tournure. Le Consortium Panafricain pour la Paix (CPP) a officiellement exprimé son opposition à la candidature de Louise

Mushikiwabo pour un troisième mandat à la tête de l'institution.

Dans un mémorandum adressé aux chefs d'État des pays membres, l'organisation panafricaine met en avant une incompatibilité entre cette candidature et les valeurs fondamentales de la Francophonie, notamment la démocratie, les droits de l'homme, la paix et la justice.

Pour le CPP, l'OIF ne peut se limiter à la promotion linguistique. Elle doit incarner un véritable levier de stabilité, capable d'accompagner les processus électoraux, de prévenir les conflits et de renforcer les institutions démocratiques dans l'espace francophone. Mais le Consortium va plus loin. Il critique la gestion actuelle de l'organisation, qu'il juge trop conciliante envers Kigali. En s'appuyant sur divers rapports d'organisations internationales et d'ONG, il accuse le Rwanda

d'implication dans l'instabilité persistante dans l'Est de la République démocratique du Congo, une région marquée par des violences récurrentes attribuées à des groupes armés.

Autre point soulevé : la situation des libertés publiques au Rwanda, régulièrement dénoncée par plusieurs observateurs internationaux. Le CPP évoque notamment des restrictions de la liberté de la presse et des atteintes aux droits humains, en contradiction avec les principes affichés par la Charte de la Francophonie. Le choix du Rwanda d'accorder une place dominante à l'anglais dans son système éducatif est également mis en avant. Pour le Consortium, cette orientation interroge la légitimité du pays à porter la promotion de la langue française au sein de l'OIF.

Enfin, le CPP met en garde contre les implications politiques d'un éventuel soutien international à cette candidature. Il estime qu'un appui, notamment de la France, pourrait être perçu comme un signal négatif par les sociétés civiles africaines, ravivant les critiques liées aux anciennes logiques d'influence.

Face à ces préoccupations, le Consortium Panafricain pour la Paix appelle à l'annulation pure et simple de cette candidature, tout en se disant prêt à étayer ses accusations par des éléments supplémentaires.

Ce positionnement marque une montée des voix critiques au sein de la société civile africaine, à un moment clé pour l'avenir et la crédibilité de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Rédaction

Inquiétudes sur l'accueil des migrants expulsés des États-Unis en RDC



L'accueil par République démocratique du Congo de migrants expulsés des États-Unis continue de susciter de vives réactions au sein de la classe politique et de la société civile. Alors que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un accord entre les deux pays, plusieurs voix s'élèvent pour exprimer leurs préoccupations quant à ses implications sécuritaires et socio-économiques.

Parmi les critiques les plus fermes figure celle de Ados Ndobasi, député national honoraire, qui a lancé un appel à la vigilance générale. Dans une déclaration faite le vendredi 10 avril, il a exhorté les Congolais à s'opposer à cette démarche, qu'il considère comme une menace potentielle pour la stabilité du pays.

« Ces expulsés venus des États-Unis d'Amérique représentent un danger supplémentaire pour nos populations sur le plan socio-économique et sécuritaire », a-t-il affirmé.

Selon lui, l'arrivée de ces migrants pourrait aggraver certaines difficultés déjà présentes, notamment en matière d'emploi, de sécurité et de cohésion sociale.

Dans son intervention, Ados Ndobasi a également insisté sur la nécessité d'une mobilisation collective. Il appelle aussi bien la majorité que l'opposition, ainsi que les organisations de la société civile, à faire front commun pour contester cette initiative. « Nous devons barrer la voie à ce projet qui constitue une menace existentielle pour notre pays », a-t-il martelé.

Dans cette dynamique, l'ancien député a annoncé le lancement imminent d'une pétition nationale visant à recueillir l'adhésion populaire contre l'accueil de ces migrants. Cette démarche s'inscrirait dans une série d'actions de grande envergure prévues sur le terrain, avec pour objectif de faire pression sur les autorités congolaises afin de reconsidérer leur position.

De leur côté, les autorités n'ont pas encore communiqué en détail sur les modalités concrètes de cet accord. Toutefois, plusieurs sources indiquent que ces migrants refoulés seraient entièrement pris en charge par le gouvernement américain, ce qui inclurait leur hébergement, leur encadrement et leur suivi administratif sur le territoire congolais.

Malgré ces assurances, les

inquiétudes persistent. Certains analystes estiment que la question dépasse le simple cadre logistique et financier. Ils soulignent que l'intégration de ces migrants pourrait poser des défis complexes, notamment en matière d'acceptation sociale, de gestion des identités et de sécurité publique.

D'autres voix, en revanche, appellent à une lecture plus nuancée de la situation. Elles rappellent que les migrations forcées constituent un phénomène mondial et que la coopération entre

États peut parfois offrir des solutions pragmatiques à des problématiques humanitaires. Toutefois, ces observateurs reconnaissent également la nécessité d'une transparence totale dans la gestion de tels accords.

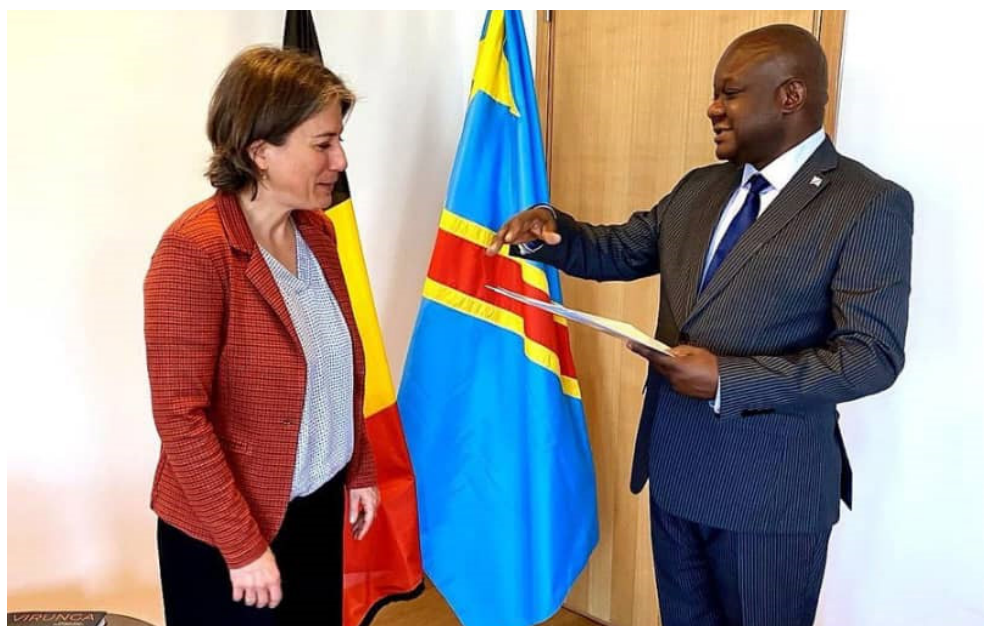
Dans l'opinion publique, le sujet divise. Si certains citoyens partagent les inquiétudes exprimées par Ados Ndobasi, d'autres préfèrent attendre des clarifications officielles avant de se prononcer. Cette divergence d'opinions reflète la complexité

du dossier, à la croisée des enjeux politiques, humanitaires et sécuritaires.

En attendant une prise de position claire du gouvernement, le débat reste ouvert en RDC. L'évolution de ce dossier dépendra sans doute des discussions à venir entre les parties prenantes ainsi que de la capacité des autorités à rassurer la population sur les garanties entourant cet accord sensible.

Zéphyrin Amboka Pengume

Francophonie : La RDC sollicite le soutien de la Belgique



La République démocratique du Congo a officiellement sollicité le soutien du Royaume de Belgique pour la candidature de Juliana Lumumba au poste de secrétaire général de la Francophonie.

Le ministre délégué chargé de la Francophonie et la Diaspora s'est entretenu, le vendredi 10 avril, avec Theodora Gentzis, présidente du comité de direction du SPF Affaires étrangères, représentant le ministre Maxime Prévot.

Porteur d'un message du chef de

l'État, Félix Antoine Tshisekedi, le ministre a réitéré la volonté de la RDC de voir la Belgique soutenir cette candidature.

« Au nom de SEM le président de la République, j'ai réitéré la volonté de voir la Belgique apporter son soutien à la candidature de Madame Juliana Lumumba au poste de secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie. Partenaire historique de premier plan, le Royaume de Belgique occupe, de par sa configuration, une place stratégique au sein de la famille

francophone. Nous saluons son influence constructive et comptons sur la convergence de nos voix pour porter cette vision africaine d'une Francophonie de progrès », a déclaré Crispin Mbadu.

La candidate congolaise, Juliana Lumumba, sera en compétition avec la secrétaire sortante, Louise Mushikiwabo, de nationalité rwandaise.

Zéphyrin Amboka Pengume

La Banque centrale annonce la fin des paiements en espèces en devises dès 2027



Le Comité de politique monétaire de la Banque centrale du Congo (BCC) s'est réuni le jeudi 9 avril 2026 pour évaluer l'évolution de la conjoncture économique au premier trimestre et définir les orientations de politique monétaire pour le reste de l'année.

Présidée par le gouverneur André Wameso Nkualoloki, cette session met en lumière un environnement international sous tension, contrastant avec la résilience de l'économie congolaise, dont la croissance est attendue à 6,2 % en 2026, avec une inflation maîtrisée à 2,2 %.

La Banque centrale souligne un contexte mondial fragilisé par les tensions géopolitiques persistantes au Moyen-Orient, qui perturbent les marchés énergétiques et alimentent la hausse des prix du pétrole. Ces facteurs contribuent à maintenir des pressions inflationnistes à l'échelle mondiale et à fragiliser les perspectives de croissance. Dans ce contexte, la République démocratique du Congo affiche une relative stabilité macroéconomique.

L'activité économique reste soutenue par le dynamisme du secteur extractif ainsi que par la bonne performance des secteurs non miniers.

Les projections économiques indiquent une croissance de 6,2 % en 2026, contre 5,8 % en 2025. Sur le plan des prix, la tendance est nettement favorable : l'inflation en glissement annuel est tombée à 2,2 % à fin mars 2026, contre 10,1 % un an plus tôt.

Selon la BCC, cette décélération s'explique par une meilleure gestion de la liquidité bancaire, malgré la persistance de certaines pressions

liées aux anticipations des agents économiques et aux fluctuations saisonnières des prix alimentaires.

Le marché des changes présente une évolution mitigée. Depuis le début de l'année, le franc congolais s'est légèrement apprécié de 0,04 % sur le marché parallèle, mais a enregistré une dépréciation de 3,08 % sur le marché officiel.

Le taux de change moyen s'établit à 2.287,71 CDF pour un dollar au taux indicatif, contre 2.309,38 CDF sur le marché parallèle. Cette évolution est principalement liée à des besoins saisonniers en devises, notamment la reconstitution des stocks après les fêtes de fin d'année.

Dans un contexte de stabilité relative des prix, la Banque centrale a décidé d'assouplir sa politique monétaire. Le taux directeur est abaissé de 15,0 % à 13,5 %. Le taux de la facilité de prêt marginal est réduit de 19 % à 17,5 %. Ces ajustements maintiennent toutefois un taux d'intérêt réel positif, estimé à 11,3 points.

Les coefficients de réserves obligatoires demeurent inchangés : 10,5 % et 0,0 % pour les dépôts en monnaie nationale, 11,5 % et 10,5 % pour les dépôts en devises. Par ailleurs, la BCC introduit un Bon BCC à maturité de six mois afin de renforcer ses instruments de gestion de la liquidité bancaire.

La Banque centrale engage une réforme structurelle du marché des changes visant à moderniser et sécuriser les flux financiers. Elle prévoit de centraliser l'importation physique des billets en devises étrangères afin

de renforcer le contrôle des opérations et de lutter contre le blanchiment de capitaux. Cette mesure entrera en vigueur dans un délai de douze mois. À partir du 9 avril 2027, les banques commerciales ne seront plus autorisées à importer des billets en devises étrangères.

Dans la même dynamique, la BCC annonce une réforme majeure : l'interdiction totale des transactions en espèces en devises étrangères sur l'ensemble du territoire national. Toutes les opérations devront désormais être effectuées par voie scripturale.

La Banque centrale poursuit sa stratégie de diversification des réserves internationales. En partenariat avec DRC Gold Trading, elle a engagé l'accumulation d'or issu de l'exploitation artisanale, destiné à être transformé en or monétaire. Cette démarche vise à renforcer la solidité des réserves, améliorer la crédibilité de la politique monétaire et réduire la vulnérabilité de l'économie face aux chocs externes.

À travers ces décisions, la Banque centrale du Congo réaffirme son engagement en faveur de la stabilité macroéconomique et de la modernisation du système financier. Elle entend renforcer la discipline monétaire, anticiper les chocs externes et engager une transformation structurelle durable du marché des changes.

Don de Dieu Mbavu

Nord-Kivu/Ituri

Appel à soutenir la MONUSCO contre les ADF



Les populations du Nord-Kivu et de l'Ituri sont invitées à faciliter le travail des Casques bleus de la MONUSCO, engagés aux côtés des FARDC dans la lutte contre les ADF. Cet appel a été lancé jeudi 09 avril 2026 par Maître Omar Kavota, co-fondateur du Centre d'Études pour la Promotion de la Paix, la Démocratie et les Droits de l'Homme (CEPADHO), au lendemain d'incidents survenus à Mambasa, où des jeunes ont barricadé la route pour empêcher l'entrée des Casques bleus.

Maître Kavota condamne fermement ces actes et souligne qu'en cette période, la synergie entre les forces de sécurité et la collaboration avec la population

est indispensable pour faire face à la menace des ADF.

« C'est ici aussi l'occasion pour moi de condamner avec véhémence toutes les initiatives qui ont empêché les Casques bleus de la MONUSCO de se déployer dans les zones d'influence des ADF, pour venir en appui aux FARDC dans la lutte contre ces terroristes, qui continuent de s'illustrer par des massacres de civils», a-t-il déclaré.

Il rappelle que lors du Forum de Paix contre les ADF tenu à Beni en février dernier, tous les participants ont unanimement demandé une synergie entre les FARDC, l'UPDF et la MONUSCO afin d'endiguer définitivement ces terroristes.

Selon lui, il revient donc à la population de faciliter la tâche aux forces pour que cette synergie soit productive.

Maître Omar Kavota insiste sur la responsabilité de la population dans la réussite de cette collaboration civilo-militaire, essentielle pour garantir la sécurité et la stabilité dans les régions affectées par les activités des ADF.

Gires Kasongo

...SUITE A LA PAGE 8

Nord-Kivu

Plus de 15 000 déplacés vivent sans assistance humanitaire à Kasindi



A Kasindi, dans le territoire de Beni (Nord-Kivu), plus de 15 000 personnes déplacées internes, dont 5 000 femmes et 1 750 enfants, survivent dans des conditions extrêmement précaires après avoir fui les violences armées dans les zones sous contrôle du M23 et des ADF.

Accueillis par des familles déjà fragilisées, ces déplacés vivent sans assistance humanitaire significative depuis plus d'une année. Une situation critique qui perdure depuis 2025, malgré les nombreuses alertes lancées par les organisations de la société civile.

Contacté jeudi 9 avril 2026, Aimé Mukanda Mbusa, défenseur des

droits humains, dresse un constat alarmant : « Depuis janvier 2025, aucune aide humanitaire n'a été apportée à ces populations », dénonce-t-il.

L'absence de réponse des autorités et des partenaires humanitaires face à cette crise aggrave la vulnérabilité des déplacés, désormais exposés à la faim, aux maladies et à des conditions de vie indignes.

Face à cette urgence, Aimé Mukanda appelle à une mobilisation immédiate du gouvernement central, des partenaires internationaux et du système des Nations Unies. Il plaide pour une assistance humanitaire adaptée et durable afin de répondre aux besoins essentiels de ces populations

en détresse.

Craignant une aggravation rapide de la situation, il insiste également sur l'ouverture urgente d'un couloir humanitaire, qu'il estime indissociable de la réouverture de l'aéroport de Goma, afin de permettre l'acheminement rapide et sécurisé de l'aide humanitaire.

Don de Dieu Mbavu

Reprise progressive des activités à Fizi et Mwenga grâce aux opérations Sukola 2

Les activités socio-économiques reprennent peu à peu dans plusieurs localités des territoires de Fizi et Mwenga, dans la province du Sud-Kivu, après une période d'insécurité liée à la présence de groupes armés. Cette accalmie fait suite aux opérations menées par les FARDC dans le cadre de Sukola 2 Sud, qui ont permis de reprendre le contrôle de plusieurs entités autrefois occupées par des rebelles, notamment Twirwaneho et Red Tabara. Dans des villages tels qu'Abala, Kalingi, Point Zéro et Mikenge, les marchés rouvrent progressivement.

Des femmes commerçantes, en particulier, ont repris leurs activités génératrices de revenus, sous la protection des militaires déployés dans la zone. Certaines d'entre elles expriment leur soulagement face au retour de l'autorité de l'État, tout en reconnaissant que la situation sécuritaire reste encore fragile.

Le porte-parole des opérations Sukola 2 Sud au Sud-Kivu, le lieutenant Mbuyi Kalonji Reagan, affirme qu'un climat de quiétude s'installe progressivement grâce à la présence des FARDC dans la région.

De leur côté, les habitants appellent au renforcement du dispositif sécuritaire afin de consolider les acquis et favoriser une reprise complète des activités dans un environnement apaisé.

Par ailleurs, plusieurs infrastructures civiles, dont l'hôpital général de référence de Mikenge et la radio communautaire locale, ont été détruites, vandalisées ou pillées lors du retrait des groupes armés de la zone.

Gires Kasongo

Côte d'Ivoire : le FEMUA rendra un hommage solennel à Papa Wemba, dix ans après sa disparition



Dix ans après la disparition tragique de Papa Wemba sur la scène du Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo (FEMUA), la Côte d'Ivoire s'apprête à honorer la mémoire de l'icône de la rumba congolaise dans un cadre hautement symbolique.

Le 24 avril prochain, un hommage officiel lui sera rendu à Anoumabo, dans le quartier d'Abidjan qui

accueille le festival.

La cérémonie se tiendra sur la place même où l'artiste avait livré sa dernière prestation scénique, faisant de ce lieu un espace de mémoire et de recueillement pour ses admirateurs, les artistes et les acteurs culturels. L'annonce a été faite le samedi 11 avril par l'artiste ivoirien Asalfo, leader du groupe Magic System et initiateur du FEMUA. Il a invité le public à

participer à cet hommage dédié à celui qu'il a qualifié de « chef du village Molokai ».

« Nous vous donnons rendez-vous le 24 avril à 15h pour rendre un vibrant hommage au chef du village Molokai, sur le lieu même où Papa Wemba a livré sa dernière performance », a-t-il déclaré, soulignant l'importance de préserver et de transmettre l'héritage de l'un des plus grands ambassadeurs de la musique africaine.

Au-delà de la commémoration, cet événement se veut un moment de communion entre générations et cultures.

Il mettra en lumière l'empreinte artistique et culturelle laissée par Papa Wemba, tout en rappelant le rôle du FEMUA comme un espace de mémoire, de transmission et d'unité. Une cérémonie à forte charge émotionnelle, dix ans après la disparition de l'artiste sur scène, en plein festival.

Don de Dieu Mbavu

Vatican : le cardinal Fridolin Ambongo reçoit une mission clé

Le cardinal Fridolin Ambongo a été nommé membre du dicastère pour la communication du Saint-Siège par le pape Léon XIV, selon une annonce rendue publique le vendredi 10 avril par le recteur de l'Université catholique du Congo (UCC).

Cette nomination marque une nouvelle étape dans le parcours du prélat congolais et s'inscrit comme un signal fort de confiance du Vatican à l'égard d'une figure ecclésiale influente, reconnue pour ses prises de position sur les enjeux sociaux, moraux et pastoraux en Afrique et au-delà. Le dicastère pour la communication est l'un des organes stratégiques de la Curie romaine. Il supervise l'ensemble de la politique de communication du Saint-Siège, englobant les médias traditionnels, les plateformes numériques et les orientations éditoriales globales de l'institution.

En intégrant cette structure, le cardinal Ambongo participera aux travaux de réflexion et de gouvernance sur



la diffusion du message de l'Église dans un environnement médiatique mondial en constante mutation. Sa participation se fera à distance, avec des sessions de travail périodiques au Vatican.

Pour la République démocratique du Congo, cette nomination constitue

une reconnaissance internationale majeure et renforce la présence du pays au sein des instances décisionnelles de l'Église catholique.

Don de Dieu Mbavu

Kinshasa : la Cour des comptes condamne le DG de l'OVD pour manquement à la reddition des comptes

La Cour des comptes a sanctionné, jeudi 9 avril 2026 à Kinshasa, Victor Ntumba Tshikela, directeur général de l'Office des voiries et drainage (OVD), pour faute de gestion liée au non-respect des obligations de reddition des comptes.

La décision a été rendue en audience publique par la chambre de discipline budgétaire et financière, présidée par Gilbert Tonduangu. Le dirigeant est condamné au paiement d'une amende de 102 000 dollars américains, payable en francs congolais, ainsi qu'aux frais de procédure.

Le manquement retenu concerne le non-dépôt, dans les délais légaux,

des états financiers de l'OVD pour les exercices 2022 et 2023. La Cour des comptes rappelle que la reddition des comptes constitue une obligation légale et un pilier de la bonne gouvernance financière.

Elle souligne régulièrement, par la voix de son premier président, Jimmy Munganga Ngwaka, la nécessité pour les gestionnaires publics de respecter strictement les délais de production des rapports financiers.

Cette exigence est prévue par la loi organique du 13 octobre 2018 relative à l'organisation et au fonctionnement de

la Cour des comptes, notamment en son article 30. À travers cette décision, l'institution de contrôle réaffirme sa volonté de faire respecter la discipline budgétaire et les règles de transparence dans la gestion des finances publiques.

Institution supérieure de contrôle des finances publiques en République démocratique du Congo, la Cour des comptes veille à la régularité, la transparence et la performance de la gestion des deniers publics.

Don de Dieu Mbavu

Angola 2027: Général Garcia Miala, l'homme de l'ombre peut-il accéder au pouvoir ?



À l'approche des élections de 2027, la question de la succession de João Lourenço s'impose comme un enjeu central en Angola. Empêché constitutionnellement de briguer un troisième mandat, le chef de l'État devra passer la main, ouvrant une compétition stratégique au sein du pouvoir. Dans ce contexte, plusieurs noms circulent, dont celui du général Miala, figure influente mais discrète. Fernando Garcia Miala est avant tout un homme des services de renseignement. Chef du SINSE, il s'est imposé comme un acteur clé de la sécurité nationale. Son parcours est éloquent, marqué par la discrétion, la loyauté institutionnelle et une forte capacité d'analyse stratégique, loin des projecteurs politiques traditionnels.

Le poids de Miala repose sur son rôle dans les structures sécuritaires de l'État. Dans un système où la stabilité politique est étroitement liée au contrôle des institutions de sécurité, son influence est réelle. Il bénéficie d'un réseau solide au sein de l'armée et des services, ce qui lui confère une légitimité dans certains cercles du pouvoir. En pleine guerre civile, l'une des plus meurtrières entre l'Unita de Jonas Savimbi et le Mpela au pouvoir, Garcia Miala a été un acteur clé des forces loyales, ce par le renseignement. Au fil des années, Miala a su maintenir une relation

de confiance d'abord avec l'ancien président José Eduardo do Santos, ayant travaillé comme Chef de la sécurité intérieure et extérieure pendant des années, avant d'être limogé et arrêté. Libéré, l'homme sera réhabilité par João Lourenço, créant une proximité qui alimente les spéculations sur une éventuelle promotion politique.

Certains estiment que l'homme serait sur la liste des probables dauphins du président Lourenço. Toutefois, aucune déclaration officielle ne vient confirmer qu'il ferait partie du cercle restreint des successeurs envisagés.

Toute succession en Angola passe nécessairement par le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA). Or, ce parti privilégie historiquement des profils politiques aguerris, ayant gravi les échelons internes. Miala, bien que respecté, ne dispose pas d'un ancrage comparable dans les structures partisans.

Contrairement à d'autres prétendants potentiels, le général Miala souffre d'un manque de visibilité auprès du grand public. Il n'a jamais mené de campagne électorale ni occupé de fonctions politiques de premier plan. Dans un système où la légitimité populaire compte, cette absence pourrait constituer un handicap majeur.

Le cas Miala illustre une tension

classique entre pouvoir sécuritaire et pouvoir politique. Si les profils issus des services peuvent rassurer en matière de stabilité, ils peinent souvent à incarner un projet politique mobilisateur. Le défi serait donc pour lui de se transformer en figure politique crédible, capable de fédérer au-delà des cercles sécuritaires.

Au sein du MPLA, plusieurs courants s'affrontent en coulisses pour préparer l'après-Lourenço. Il y a des pros Eduardo qui sont dans la plupart des cas, en situation peu confortable vis à vis de l'actuel président de la République. Nombre d'entrée eux continuent à regretter le choix de l'ancien président, de faire de Joao Lourenco son successeur. D'autres évidemment soutiennent l'actuel président de la République.

Ces luttes internes favorisent généralement des figures issues du gouvernement ou du comité central. Dans ce jeu d'équilibre, Miala apparaît davantage comme un arbitre potentiel que comme un candidat naturel.

Malgré ces limites, l'hypothèse Miala ne peut être totalement écartée. Dans des contextes de transition sensibles, les systèmes politiques peuvent privilégier des profils sécuritaires jugés capables de garantir la continuité. Son expérience et sa discrétion pourraient alors devenir des atouts plutôt que des faiblesses. Toutefois, dans ces enjeux très dangereux pour le pouvoir en place qui aura en 2027 comme les scrutins précédents, une opposition qui n'est pas à négliger à savoir l'Unita, le mot du président João Lourenco est essentiel. Son choix va déterminer le jeu.

Ainsi donc, le général Miala incarne davantage une figure d'influence qu'un dauphin clairement identifié. Son nom alimente les spéculations, mais les réalités du système politique angolais jouent en faveur de profils plus visibles et ancrés dans le MPLA. À ce stade, sa candidature relèverait davantage d'un scénario alternatif que d'une trajectoire probable.

La Rédaction

Football : le Congolais Jean-Jacques Ndala écarté du mondial 2026



L'arbitrage congolais enregistre un coup dur à quelques mois de la phase finale de la Coupe du Monde 2026. L'arbitre international Jean-Jacques Ndala ne figure pas sur la liste des officiels retenus pour diriger des rencontres lors de cette prestigieuse compétition mondiale prévue en juin prochain. Une décision qui suscite incompréhension et débats au sein de l'opinion sportive, tant au regard du parcours et de l'expérience accumulée par Ndala ces dernières années.

Considéré comme l'un des meilleurs arbitres du continent africain, Jean-Jacques Ndala s'était illustré lors de la dernière édition de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 organisée au Maroc. Il avait notamment dirigé des rencontres majeures, dont le match d'ouverture ainsi que la finale, preuve de la

confiance que lui accordaient les instances arbitrales africaines.

Cependant, sa prestation lors de la finale de cette CAN, remportée par le Sénégal dans un climat particulièrement tendu, continue de faire polémique. Plusieurs décisions arbitrales prises au cours de cette rencontre ont été vivement contestées, alimentant un débat qui dépasse le cadre purement sportif. Ces controverses auraient, selon certaines sources, pesé dans l'évaluation globale de ses performances.

À ce jour, le dossier lié à cette finale reste en examen devant le Tribunal Arbitral du Sport, juridiction internationale chargée de trancher les litiges sportifs. Cette situation entretient une zone d'ombre autour de l'arbitrage de ce match et pourrait avoir influencé la perception

des instances internationales quant à la désignation de Jean-Jacques Ndala pour la Coupe du Monde. L'absence de l'arbitre congolais à ce rendez-vous planétaire constitue une déception pour la République démocratique du Congo, qui voyait en lui un ambassadeur de son savoir-faire arbitral sur la scène mondiale. Elle intervient également dans un contexte où les arbitres africains peinent encore à obtenir une représentation significative lors des grandes compétitions internationales.

Malgré cette mise à l'écart, le parcours de Jean-Jacques Ndala demeure remarquable. Son expérience dans des matchs à haute intensité et sa présence régulière lors des grandes compétitions africaines témoignent de ses compétences et de sa résilience. Beaucoup d'observateurs estiment d'ailleurs que cette décision ne remet pas en cause sa valeur intrinsèque, mais reflète plutôt les exigences élevées et parfois subjectives du haut niveau.

En attendant une éventuelle réhabilitation, Jean-Jacques Ndala devra tourner la page et continuer à s'illustrer sur les terrains africains et internationaux. Son absence à la Coupe du Monde 2026 laisse un goût d'inachevé, mais pourrait aussi servir de motivation pour un retour encore plus fort lors des prochaines échéances.

Zéphyrin Amboka Pengume

24NEWS HEBDO

Formés pour informer, actualité 24h